

## COMMUNIQUÉ - *Pour diffusion immédiate*

### ***Stratégies Saint-Laurent recommande une série de mesures visant à bonifier le projet de règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau***

**Québec – le 6 juillet 2010** – Stratégies Saint-Laurent a été créée en 1989 avec l'objectif de sensibiliser les gouvernements et décideurs à ce fait d'importance : Les communautés riveraines doivent être impliquées dans la gestion de l'eau et plus particulièrement du Saint-Laurent. Or, en réagissant et en fournissant une série de mesures visant à bonifier le projet de règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau, c'est exactement ce que l'organisme vise, soit de s'assurer que les communautés riveraines auront l'opportunité d'obtenir des moyens plus conséquents pour s'impliquer dans la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent.

En effet, dans un document déposé le 4 juillet à la Direction des Politiques de l'eau du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Stratégies Saint-Laurent salue l'initiative du ministère mais propose également une série d'amendements dont les plus importants sont :

- la mise en place de mesures pour préserver la ressource eau du point de vue de sa qualité. Actuellement le projet de règlement n'applique pas le principe pollueur-payeur, un important manque selon Stratégies Saint-Laurent. Ces derniers préconisent donc de cibler *tous les pollueurs et non seulement les grands utilisateurs qui ont un impact significatif sur la quantité ou la qualité de l'eau de même que sur la santé des écosystèmes aquatiques* (extrait du mémoire). Cette mesure prévoirait notamment d'appliquer un *taux majoré de redevance aux industries qui retournent une eau de moindre qualité dans l'écosystème* (Idem) ;
- l'augmentation des taux d'application des redevances qui ne sont pas suffisants actuellement pour responsabiliser les grands utilisateurs et les amener à modifier leur comportement face à l'utilisation de l'eau. SSL préconise également *que les grands utilisateurs d'eau du secteur agricole qui utilisent plus de 75 mètres cube d'eau par jour soient assujettis à la redevance* (Idem) ;
- le versement d'une part importante des redevances au Fonds Vert pour des projets reliés à la protection de l'eau tel que proposées par la Ministre Beauchamp, dont une part devrait être dédiée au plus grand bassin versant du sud du Québec, le Saint-Laurent. Ce fonds devrait soutenir des projets de conservation, de réhabilitation de mise en valeur mais également permettre la mise en œuvre de la gestion intégrée et la concertation régionale du Saint-Laurent. Les initiatives visant à doter ce grand fleuve d'une reconnaissance, d'un statut patrimonial et permettant la mise en place d'aires marines protégées devraient également être davantage soutenues ;
- la mise sur pied d'un nouveau programme pour la protection des ressources aquatiques et des milieux humides.

En bref, *Stratégies Saint-Laurent reconnaît et soutient la mise en place du projet de règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau. Selon l'organisme, les mesures annoncées par le gouvernement constituent un premier pas vers l'établissement d'une vraie mesure de redevances ciblant également les pollueurs et les autres utilisateurs de la ressource, tels que les grands utilisateurs d'eau du secteur agricole* (Idem). Le règlement doit aller plus loin. Les recommandations proposées par Stratégies Saint-Laurent permettront de responsabiliser, voire de changer le comportement des grands consommateurs et des pollueurs mais également à offrir des mesures de soutien concrètes aux organismes et intervenants qui agissent régionalement et globalement à la conservation, à la réhabilitation et à la mise en valeur du Saint-Laurent.

Pour obtenir une version complète des commentaires de Stratégies Saint-Laurent déposés au MDDEP, rendez-vous au :

[http://www.strategiessl.qc.ca/pdf/commentaires\\_ssl\\_reglement\\_redevances\\_20100704.pdf](http://www.strategiessl.qc.ca/pdf/commentaires_ssl_reglement_redevances_20100704.pdf)

-30-

*Stratégies Saint-Laurent ([www.strategiessl.qc.ca](http://www.strategiessl.qc.ca)) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les comités de zones d'intervention prioritaire (comités ZIP) du Québec. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus officiellement comme partenaires privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent ([www.planstlaurent.qc.ca](http://www.planstlaurent.qc.ca)).*

*Source :*

Jean-Éric Turcotte  
Directeur adjoint  
Stratégies Saint-Laurent

*Pour information :*

Marie Lagier  
Directrice générale  
Stratégies Saint-Laurent  
Tél. : (418) 648-8079 / Courriel : [info@strategiessl.qc.ca](mailto:info@strategiessl.qc.ca)  
Site Web: [www.strategiessl.qc.ca](http://www.strategiessl.qc.ca)